

Société | Avis défavorable sur les LGV Bordeaux Dax et Bordeaux Toulouse: les réactions en Aquitaine



Ce lundi 30 mars dans la journée, le rapport de la Commission d'enquête publique sur la création de lignes grande vitesse entre Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse a été rendu public. Verdict: avis défavorable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet. Un avis, certes non contraignant, mais qui vient fortement alourdir le suspense quant à la réalisation du projet pour ses promoteurs, et porte pour le camp des "antis" la couleur de la victoire sur une bataille importante de leur longue guerre d'opposition. Autant dire que les réactions suite à ce rapport sont nombreuses, et affirment, pour chaque côté, derrière la satisfaction ou les regrets, que «la mobilisation continue».

Elles sont rares ces déclarations où les grands élus, tous bords confondus décident de communiquer ensemble. Le projet LGV GPSO, il faut le reconnaître, est assez régulièrement de celles-là, et la réaction à l'avis négatif de la Commission d'enquête publique n'a pas fait exception. Une démonstration formelle, de la cohésion sur le fond de ces grands élus. C'est donc dans un message commun qu' **Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, Martin Malvy, président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, Alain Juppé, président de Bordeaux Métropole, et Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole**, ont pris acte, « avec regret » de l'avis défavorable sur le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO).

Audiences avec Alain Vidalies pour les défenseurs du projet Un message d'amertume et de colère qui accuse, sans complaisance pour les membres de la Commission d'enquête, un « avis "dans l'air du temps", défavorable aux grands projets d'investissements » avant de cibler « les arguments d'opportunité qui le fondent (...) et qui prendraient en otage le Sud-Ouest de la France. »

Soulignant leur refus de voir le projet de désenclavement ferroviaire du Sud Ouest de la France tronqué au niveau de Bordeaux, les élus rappellent par ailleurs que « la justification de l'axe Bordeaux Paris, dont les aménagements s'achèvent, passe par son prolongement vers l'Espagne du côté Atlantique comme du côté méditerranée. » En outre, soulignant leur détermination à poursuivre leur action, ils rappellent que « l'actuel gouvernement ayant inscrit la poursuite du projet comme unique perspective nationale à compter de 2018, nous nous refusons d'envisager que l'avis de la commission (...) signifie la remise en cause du projet. » Un rendez-vous a par ailleurs été demandé auprès d'Alain Vidalies, secrétaire d'État aux transports, afin d'envisager avec lui les suites à donner à l'avis rendu

par la commission d'enquête, indique le communiqué.

Autre élu annonçant son intention de s'entretenir avec Alain Vidalies, **Henri Emmanuelli**, le Président du Conseil général des Landes qui lui aussi insiste sur le fait que « les habitants au sud de Bordeaux ne peuvent rester à l'écart des grandes voies de communication les reliant à la capitale. Le développement de l'ensemble de l'Aquitaine, mais aussi de Midi-Pyrénées passe par l'aménagement de nouvelles infrastructures ferroviaires à grande vitesse. Au-delà de la liaison Paris-Provence, ce qui est en jeu, c'est bien la création d'une voie de communication internationale, entre le Nord de l'Europe et Madrid, mais aussi entre Bilbao et Toulouse. ». Le landais fraîchement réélu, n'oublie pas non de tacler à son tour la Commission d'enquête publique, considérant avec l'ironie qui le caractérise que celle-ci « ne doit pas avoir connaissance de l'enclavement tarifaire des aéroports de Pau et Biarritz, ni que le Sud Aquitaine et les Landes sont une destination touristique majeure ». Enfin, il tient à rappeler que pour l'heure, « rien ne sert de tirer des conclusions définitives. Ce sera au gouvernement de décider »

Autre réaction dans le camp des soutiens de la réalisation du projet, celles des **élus du groupe UMP-NC-CPNT au Conseil régional**. Une réaction sous forme d'interrogation : « comment sauver les LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux Espagne ? », soulignant l'argument de la Commission d'enquête publique lié au phasage en 2 temps du GPSO, décidé en octobre 2013 par le gouvernement pour des raisons de financement du projet. « Cette césure en 2 de la LGV vers l'Espagne l'a au contraire gravement compromise puisqu'elle motive pour une large part l'avis défavorable de la commission d'enquête publique pour une partie de son avis défavorable, souligne le groupe d'élus. Pointant que la décision gouvernementale du 23 octobre 2013, a été approuvée par Alain Rousset, les Conseillers régionaux UMP/NC/CPNT, partisans des projets LGV aquitains "demandent solennellement au Président Rousset d'utiliser les liens étroits qu'il entretient avec le Gouvernement de gauche pour obtenir le respect des engagements pris."

Depuis les Landes, Geneviève Darrieussecq, Maire modem de Mont-de-Marsan, également conseillère régionale et départementale voit dans cet avis "une mauvaise nouvelle" qui "fait craindre une région à plusieurs vitesses et des territoires très différents selon qu'ils sont irrigués par des structures ou ne le seront pas" (mis à jour au 2/04/2015)

Satisfactions autour de "l'inutilité publique" pour les opposants au GPSO

Dans un communiqué, **les élus EELV du Conseil régional d'Aquitaine** se félicitent de la décision de la commission d'enquête publique. Monique de Marco se réjouit que "la commission d'enquête ait repris tous les arguments à charge sur ce dossier exprimés de longue date par les écologistes". Pour Bernard Péré cet avis "doit sonner le glas de ce projet d'un autre temps" et se tourner vers les alternatives que sont les réaménagements et modernisations des voies existantes.

Toujours au sein du parti, Clément Rossignol, Porte Parole régional rappelle quant à lui que "les écologistes ont toujours dénoncé l'inutilité et le gaspillage que constitue ce type de chantier, projet très coûteux à l'heure de difficultés budgétaires massives et entraînant des destructions environnementales irréversibles". En bref pour EELV, "La commission valide le fait que le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest est bien un projet d'inutilité publique."

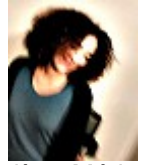
Toujours sur les bancs du Conseil régional, c'est avec "grande satisfaction que **le groupe Aquitaine Région Citoyenne** prend acte de cet avis, conforme à ceux que le groupe et ses élus avaient rendus publics". Patrick Beauvillard, Président du groupe, souligne que "les motivations de la commission reprennent en grande partie les arguments développés par nos élus, et notamment : l'insuffisante prise en compte des alternatives, la démesure de l'investissement au regard des bénéfices attendus, le coût environnemental, le risque de déséquilibre territorial." En conséquence de cet avis Aquitaine Région Citoyenne demande "l'abandon du projet et la réorientation des budgets déjà alloués vers la modernisation des lignes existantes et vers le développement économique des territoires intermédiaires." Autre requête, auprès du Président du Conseil régional, "l'organisation une session plénière pour étudier les décisions modificatives budgétaires qui en découlent."

Du côté des associations de défense de l'environnement, **la SEPANSO**, saluant le travail de la commission et "l'indépendance d'esprit des 21 commissaires enquêteurs", se félicite de l'avis défavorable rendu par la commission "dont elle partage l'essentiel des conclusions, à savoir que ces projets ne correspondent pas à l'intérêt général. (..) et s'associe à la satisfaction de toutes celles et ceux qui refusent ce projet pharaonique et si destructeur de l'environnement." L'avis de la commission selon l'association s'inscrit dans "la continuité des analyses réalisées précédemment par des instances nationales, qui soulignent toutes la fragilité voire la faillite du modèle économique de la grande vitesse ferroviaire." Selon elle, "au moment où pour des impératifs budgétaires, il faudra choisir entre la construction de lignes nouvelles dédiées à la grande vitesse, utilisées par une élite, et l'entretien du réseau ferré existant, utilisé quotidiennement par le plus grand nombre, les citoyens ne comprendraient pas que le gouvernement poursuive dans la voie d'une déclaration d'utilité publique des projets les moins pertinents."

Quant à la suite de la procédure, la SEPANSO dit avoir "toute confiance en la clairvoyance et en la rigueur de Madame la Ministre de l'Environnement pour résister aux fortes pressions dont elle sera l'objet de la part des lobbies partisans des grands chantiers inutiles imposés. La survie du système ferroviaire français en dépend.", conclue-t-elle.

Mais au-delà des associations purement environnementales, des acteurs économiques comme **les vigneronns de Sauternes et Barsac**, ont également fait savoir leur opposition au projet lors de l'enquête publique. Suite à l'avis

de la commission, et dans un communiqué de réaction, c'est déjà au passé qu'il évoque la LGV. "Le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Dax constituait une réelle menace pour les appellations Sauternes et Barsac par la coupure en plus de trois endroits de la rivière du Ciron, responsable du micro climat sauternais et de l'apparition du botrytis. Plus de 170 propriétés viticoles étaient ainsi menacées par ce tracé. Au-delà de l'impact désastreux pour le monde viticole, le tracé imaginé par R.F.F traversait une zone classée Natura 2000, riche de plus de 4800 hectares de terres agricoles et de forêts." Aujourd'hui, Les vigneronns de Sauternes et Barsac "se félicitent de cette première avancée favorable, mais restent mobilisés."



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqui.fr
Publié sur Aqui.fr le 01/04/2015
[Url de cet article](#)*